



BON DE SOUSCRIPTION

Les sectes et l'ordre public - GILBERT KLEIN -

LA doctrine juridique privilégie d'ordinaire la liberté individuelle. Elle se fonde sur la Déclaration de 1789 : les droits de chacun ne rencontrent d'autre limite que ceux d'autrui. Les sectes ne rencontreront alors nul obstacle à leur expansion ; le refus de soins médicaux, le travail fourni gratuitement pour ne citer que quelques exemples ne portent pas atteinte à la liberté de quiconque. D'autres normes peuvent-elles être opposées au défi du sectarisme ?

Si le droit ne les dégage pas, et il ne semble pas les avoir dégagées en France, les élus, souvent conscients des menaces que les dérives sectaires font peser sur les libertés, resteront désarmés. Cet ouvrage a pour objectif de rechercher les normes susceptibles de protéger l'individu contre lui-même sans pour autant porter atteinte à la tradition libérale française.

Il s'adresse aux agents publics, aux élus confrontés au sectarisme et à toutes les personnes soucieuses du respect des droits de l'Homme.

363 pages, édité par les Presses universitaires de Franche-Comté, ISBN 2-84867-109-2

Jusqu'au 15 novembre 2005, prix de l'ouvrage en souscription : 17,50 euros

Prix public : 25,00 euros

SOUSCRIPTION

Les sectes et l'ordre public - Gilbert Klein

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

commande le titre "*Les sectes et l'ordre public*" en exemplaire(s).



Ci-joint un chèque de euros à l'ordre de
"Agent Comptable de l'Université de Franche-Comté"

Souhaite une facture en exemplaire(s)



Merci de bien vouloir adresser ce bon de souscription, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

Presses universitaires de Franche-Comté
Université de Franche-Comté
2, place Saint Jacques - 25030 Besançon Cedex

Tél. 03 81 66 59 70 – Fax 03 81 66 59 80 – Courriel : presses-ufc@univ-fcomte.fr